
Trousse de documentation pour l'examen de maître électricien



Table des matières

	Page
Foire aux questions	3-5
Aperçu de l'examen de maître électricien	6-8
Surveillance virtuelle – à quoi s'attendre	9-10
Matériel d'étude pour l'examen de maître électricien/Préparation à l'examen	11-12
Formulaire de demande de transfert d'examen	13
Demande de licence de maître électricien	14

L'ESA n'est pas tenue de vérifier que vous avez rempli toutes les conditions requises pour obtenir une licence de maître électricien. La réussite de l'examen n'est que l'une de ces conditions. Il vous appartient de vous assurer de bien comprendre toutes les conditions requises avant d'entreprendre le cours et de vous présenter à l'examen. À titre d'information, vous trouverez les conditions requises pour obtenir la licence de maître électricien à la page 3.

Foire Aux Questions

Je veux obtenir une licence de maître électricien – Quelles sont les étapes?

Il existe un certain nombre de conditions requises pour obtenir une licence de maître électricien :

1. Soumettre une demande et réussir l'examen de maître électricien (veuillez consulter la demande d'examen de ME) (assurez-vous de soumettre une copie d'une pièce d'identité valide émise par le gouvernement)
2. Remplir la demande de licence de maître électricien
3. Être âgé d'au moins 18 ans
4. Posséder au moins 3 ans d'expérience professionnelle au moment de la demande de licence
 - a. en tant que titulaire d'un certificat de qualification
 - b. travailler pour un entrepreneur en électricité en tant qu'ingénieur professionnel agréé *inscrit auprès de l'Ordre des ingénieurs de l'Ontario*,
 - c. travailler pour un entrepreneur en électricité en qualité de certified engineering technician (CET) ou de certified engineering technologist (C-Tech), inscrit auprès de l'Ontario Association of Certified Engineering Technicians and Technologists (OACETT), ou
 - d. exercer le métier de technicien de ligne électrique en vertu d'un certificat de qualification dans ce métier qui n'est pas suspendu ;

REMARQUE : votre examen doit être passé dans les 12 mois au moment de la demande de la licence de ME

IMPORTANT : Si vous ne répondez pas aux critères d'admissibilité pour la licence de maître électricien (par exemple, vous ne possédez pas encore 3 ans d'expérience professionnelle), vous devez attendre et ne postuler pour passer l'examen de maître électricien que lorsque vous répondez à tous les critères d'admissibilité.

Que signifie « Maître électricien désigné » (DME) ?

Un « maître électricien désigné » est une personne qui est titulaire d'une licence de maître électricien valide et qui a été désignée comme étant la personne responsable par l'entrepreneur en électricité, conformément au Règlement de l'Ontario 570/05 s.6 :

Un maître électricien désigné par un entrepreneur en électricité a les responsabilités suivantes, dans les limites de sa désignation :

- (a) planifier et superviser directement les travaux en électricité exécutés au nom de l'entrepreneur en électricité ;
- (b) s'assurer, au nom de l'entrepreneur en électricité, que ces travaux en électricité sont exécutés conformément aux lois et règlements applicables, y compris le Code de sécurité des installations électriques et les lois et règlements concernant la santé et la sécurité, ainsi que la protection des consommateurs ;
- (c) remplir d'autres fonctions de nature semblable.

Vous trouverez de plus amples informations dans les « Directives sur les devoirs et responsabilités des entrepreneurs en électricité agréés (LEC) et des maîtres électriciens désignés (DME) » disponibles sur le site Web de l'ESA en cliquant sur : http://www.esasafe.com/assets/files/esaecra/pdf/ESA_LEC-DME-Guideline-web.pdf

Un maître électricien peut-il effectuer des travaux en électricité?

Remarque importante : Une licence de maître électricien ainsi qu'une désignation CoQ ne permettent pas, à elles seules, au titulaire de la licence de maître électricien ou CoQ d'offrir des services électriques au public. Les travaux en électricité ne peuvent être effectués que par un entrepreneur en électricité agréé.

Combien coûte l'examen de maître électricien?

Les frais sont de 145 \$ + TVH (163,85 \$).

Comment fonctionne la surveillance virtuelle?

La solution de surveillance virtuelle vous permet de passer l'examen de maître électricien sur un ordinateur à votre domicile ou au bureau. La surveillance virtuelle tient lieu de surveillant en direct que vous auriez généralement eu lors d'un examen en présentiel. La surveillance est une pratique courante qui permet d'assurer que l'intégrité académique s'inscrit dans le processus d'examen formel.

L'objectif de la surveillance virtuelle est de s'assurer que l'étudiant(e) qui passe le test ou l'examen est bien celui qu'il/elle prétend être et qu'il/elle n'enfreint pas les règles de l'examen. Vous devrez fournir une copie de la pièce d'identité émise par le gouvernement dans le cadre de la demande d'examen de maître électricien, puis montrer la même pièce d'identité au surveillant virtuel au début de votre examen. Vous serez surveillé via la caméra, le microphone et les actions de l'écran de votre ordinateur.

Quelles parties de mon ordinateur seront-elles accessibles par le logiciel de surveillance?

Le logiciel de protection devra avoir accès à votre webcam, microphone, une liste de vos applications et processus actifs en cours d'exécution sur votre ordinateur à ce moment-là, une liste des appareils connectés, écran de bureau, journaux de processus, journaux de niveau système pour effectuer une vérification du système de toute technologie qui pourrait faciliter les violations de la politique de test.

Si j'ai des préoccupations au sujet de la façon dont mon examen a été administré, qui puis-je contacter?

Les candidats sont invités à communiquer avec l'ESA à l'[adresse](mailto:masters.exam@electricsafety.on.ca) masters.exam@electricsafety.on.ca.

Est-il possible de faire une pause pendant l'examen sans perdre de temps?

Une fois l'examen commencé, le chronomètre démarrera et ne sera pas arrêté ou mis en pause. Les candidats sont encouragés à ne pas prendre de pauses pendant l'examen. Cependant, si vous avez besoin de faire une pause, le chronomètre continuera à fonctionner.

REMARQUE : si vous vous absentez de votre ordinateur pendant plus de 5 minutes, après examen de l'enregistrement, votre examen peut être disqualifié.

Où puis-je passer l'examen de maître électricien?

Les examens sont proposés de deux façons :

1. En présentiel dans divers endroits de la province. Une liste actuelle des lieux d'examen, des dates et des formulaires de demande est disponible sur notre site Web à www.esasafe.com sous Entrepreneurs > Licence > Maître électricien > Examen
2. En ligne avec l'aide du logiciel Virtual Proctoring

J'ai un handicap et j'ai besoin d'arrangements spéciaux en ce qui concerne mon examen. Que dois-je faire?

L'ESA s'est engagée à répondre aux besoins d'accessibilité des personnes handicapées. Veuillez communiquer avec le service des licences au 905-712-5385 ou à l'adresse masters.exam@electricsafety.on.ca pour demander des arrangements spéciaux. Pour éviter d'avoir à reprogrammer, les demandes doivent être effectuées le plus tôt possible – au moins trois semaines avant la date de l'examen.

Pour faire une demande d'arrangements spéciaux, vous devez fournir une documentation justifiant la raison de votre demande (une note de médecin, par exemple) ainsi qu'une description spécifique des arrangements spéciaux dont vous avez besoin. Veuillez préciser si vous avez l'intention de passer votre examen en présentiel ou en ligne.

Veillez noter que la solution de surveillance virtuelle peut ne pas être une option pour les personnes qui ont besoin d'arrangements spéciaux.

Je ne possède pas trois ans d'expérience, puis-je quand même passer l'examen ?

Il est important de comprendre les conditions requises du règlement en ce qui concerne l'admissibilité à la licence de maître électricien et de planifier votre calendrier d'examen en conséquence.

Vous devez avoir réussi l'examen de maître électricien au cours des 12 mois précédents si vous envisagez de faire une demande de licence de maître électricien. Vous n'êtes pas admissible à la licence de maître électricien si vous ne possédez pas 3 ans d'expérience.

Bien que vous puissiez contester l'examen avant de posséder 3 ans d'expérience, il est important d'être au courant de la règle des 12 mois en ce qui concerne l'examen.

Qu'est-ce que le cours préparatoire à l'examen de maître électricien? Est-ce obligatoire?

Le cours préparatoire à l'examen de maître électricien a été conçu pour élargir les connaissances et les compétences des personnes qui souhaitent obtenir une licence de maître électricien. Le cours est divisé en 12 modules et renvoie à des sections spécifiques de l'Ontario Electrical Safety Code (Code de sécurité des installations électriques de l'Ontario), du Code du bâtiment, d'autres lois pertinentes, des calculs électriques, de la sécurité des travailleurs et des pratiques commerciales.

Ce cours n'est pas obligatoire pour l'examen de maître électricien. Cependant, les candidats qui échouent deux (2) fois à l'examen de maître électricien verront leur cas passé en revue, et pourront être tenus de suivre un cours préparatoire à l'examen de maître électricien ou un autre cours pertinent.

Les informations concernant le cours préparatoire à l'examen de maître électricien sont disponibles sur www.esasafe.com.

Pour vous inscrire au cours préparatoire à l'examen de maître électricien, composez le 1-877-372-7233 et sélectionnez l'option 6.

Aperçu de l'examen de maître électricien

L'examen de maître électricien est proposé en deux méthodes :

- a) En présentiel dans certains endroits en Ontario ;
- b) En ligne, géré par intelligence artificielle (c'est-à-dire la surveillance virtuelle).

L'examen de maître électricien a pour objet de vérifier la connaissance que possède une personne des lois, règles et règlements régissant l'installation et la réparation des équipements et appareillages électriques, ainsi que la supervision de tels travaux. Il porte également sur les connaissances en matière de sécurité et de conduite des affaires.

L'examen est divisé en trois sections :

1. **Le Ontario Electrical Safety Code (33%)** – La dernière version de l'Ontario Electrical Safety Code (Code de sécurité des installations électriques de l'Ontario), et capacité du candidat à utiliser adéquatement le code comme ouvrage de référence.
2. **Sécurité des travailleurs (33 %)** – Reconnaître les dangers ; connaître les exigences en matière de santé et sécurité au travail, les dispositions de la Loi sur la santé et la sécurité au travail et des règlements applicables aux projets de

construction et industriels, la Loi sur la sécurité professionnelle et l'assurance contre les accidents du travail et le Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT).

3. **Administration des affaires (33 %)** – Loi sur l'électricité, Règlement de l'Ontario 570/05, Protection des consommateurs, Gestion des affaires, projet de loi C45, Loi sur la protection des consommateurs et Loi sur les privilèges de construction, Code des droits de la personne, Loi sur les relations de travail, Loi sur les normes d'emploi, dans la mesure où ils se rapportent aux contrats d'électricité.

Particularités de l'examen:

Formulaire de demande d'examen de maître électricien :

- L'ESA doit recevoir votre demande complète au moins trois semaines avant la date de l'examen,

Les demandes incomplètes ne seront pas traitées et seront retournées au candidat(e).

Après qu'une demande aura été traitée, les frais d'examen ne seront pas remboursables.

Lettre de Confirmation :

- Une fois votre examen programmé, une lettre de confirmation sera envoyée indiquant la date, l'heure et le lieu/la méthode de l'examen. Veuillez lire attentivement la lettre de confirmation, car elle vous fournira les informations nécessaires concernant l'examen.

Avis concernant les résultats de l'examen :

- Les résultats de l'examen seront envoyés par courriel dans un délai de 15 jours ouvrables ; **les résultats ne seront pas communiqués par téléphone.** Veuillez-vous assurer que vous avez fourni votre adresse courriel et postale courante.

Exigences relatives au cours préparatoire à l'examen de maître électricien :

- Les candidats qui échouent deux (2) fois à l'examen verront leur cas passé en revue et pourraient ne pas être autorisés à se présenter une nouvelle fois à l'examen, à moins d'avoir suivi un cours préparatoire à l'examen de maître électricien ou un autre cours pertinent.

Changement de date :

- Pour reprogrammer votre examen, veuillez remplir le formulaire de transfert que vous trouverez à la page 11 de ce document et envoyez-le par courriel à masters.exam@electricsafety.on.ca.

- **Premier transfert**
 - À moins que l'ESA ne soit avisée au moins sept (10) jours ouvrables **avant** la date prévue de l'examen, des frais supplémentaires de 28,00 \$ + TVH (31,64 \$) seront exigibles dans le cas où une candidate ou un candidat demande à se présenter à une date ultérieure.
- **Transferts supplémentaires**
 - Des frais de 28 \$ + TVH (31,64 \$) résulteront automatiquement de tout transfert supplémentaire.
- Les candidats **DOIVENT écrire dans un délai d'un (1) an** à compter de la date de l'examen initial.
- Les candidats qui ne se présentent pas à l'examen programmé perdront les frais d'examen encourus.

Les dates et les lieux de l'examen de maître électricien sont disponibles sur notre site Web www.esasafe.com

Avant de vous inscrire à l'examen, consultez les exigences relatives à la licence de maître électricien à la page 3 de ce dossier. La réussite à l'examen n'est que l'une des exigences nécessaires pour obtenir une licence de maître électricien.

Les exigences relatives à l'examen

Les candidats doivent arriver au lieu d'examen ou se connecter à la plateforme d'examen au moins 15 minutes avant l'heure de début prévue.

Si vous commencez l'examen en retard ou si vous avez besoin d'aller aux toilettes durant l'examen, aucun temps supplémentaire NE vous sera accordé. Vous pourrez être disqualifié de votre examen si vous vous absentez de l'ordinateur ou durant l'examen en présentiel pendant plus de 5 minutes.

La note de passage pour réussir à l'examen est de 70 % et de 60 % minimum dans chacune des trois sections.

Pièces d'identité acceptables

Afin d'accéder à l'examen, vous devrez présenter votre pièce d'identité et authentifier votre identité. Exemples de pièces d'identité acceptables :

- Permis de conduire (délivré par une province canadienne)
- Passeport canadien
- Carte de citoyenneté canadienne
- Carte de résident permanent canadienne
- Carte d'assurance-maladie (avec photo)

Veillez noter que votre pièce d'identité doit être originale, lisible et non déchirée ou altérée. Les copies et copies certifiées ne sont pas acceptées. Les pièces d'identité expirées ou sans date d'expiration ne sont pas non plus acceptées. Vous ne pouvez pas passer votre examen sans vous être identifié de manière appropriée. Cela entraînera le changement de date de votre examen et le paiement des frais de changement nécessaires.

Les candidats qui ne présentent pas une forme d'identification acceptable, ne seront pas admis dans la zone d'examen ou exclu de l'examen. Le candidat ou la candidate devra reporter son examen à la prochaine date d'examen disponible.

REMARQUE : Relisez les règles de conduite avant de vous présenter à une séance d'examen.

Examens en présentiel

L'ESA offre des examens en présentiel sur papier et par ordinateur à divers endroits en Ontario.

Les surveillants s'assureront que vous disposez d'une pièce d'identité appropriée, que vous n'apportez pas d'articles interdits, que vous commencez et terminez votre examen à temps et que vous respectez les règles de conduite pour l'examen de maître électricien (disponibles sur www.esasafe.com/fees-and-forms/forms/licensing-related-forms).

Surveillance virtuelle – à quoi s'attendre

L'ESA utilise Proctorio pour fournir la technologie nécessaire à la surveillance de l'examen de maître électricien.

Proctorio est un système de surveillance virtuelle automatisé qui utilise la technologie de l'intelligence artificielle pour surveiller les étudiants pendant qu'ils passent leurs examens à l'endroit de leur choix, généralement leur domicile. Le système utilise une caméra web et un logiciel de surveillance d'écran.

L'examen virtuellement surveillé comprend un processus de vérification de l'identité à l'aide de la photo de l'étudiant et de sa pièce d'identité avec photo qui sont capturés afin que le personnel de l'ESA puisse les examiner. Veuillez utiliser la même pièce d'identité avec photo que celle que vous avez fournie dans le cadre du dossier de candidature pour l'examen de maître électricien. Le système enregistre également les sessions d'examen et fournit des signalements dans l'enregistrement lorsque le comportement de l'élève correspond à la liste d'inconduite en milieu d'étude fournie par le système ou par l'instructeur.

Le candidat peut être disqualifié de l'examen si les règles de l'examen n'ont pas été respectées. Dans ce cas, ils recevront une lettre de disqualification de l'ESA.

Matériel nécessaire

- Ordinateur de bureau ou portable (vous ne pouvez pas utiliser de smartphones ou de tablettes pour passer l'examen)
- Une webcam
- Un microphone
- Une connexion Internet fiable

Logiciel nécessaire

	<i>Windows</i>	<i>Mac</i>	<i>Chrome</i>
Système d'exploitation	Windows 7+	macOS 10.11 +	Chrome 58+
Processeur	Intel Pentium	Intel	Intel ou ARM
Espace libre sur disque	250 Mo	250 Mo	250 Mo
RAM libre	2 Go	2 Go	2 Go
Vitesse de téléchargement	0,092 Mbit/s - 0,244 Mbit/s		
Microphone	N'importe quel microphone, interne ou externe		
Webcam	résolution 320x240 VGA (minimum) interne ou externe		

Afin de réduire le stress et de vous familiariser avec l'examen, il est recommandé de vous connecter à la plateforme d'examen quelques jours avant l'examen pour vous assurer que votre ordinateur/logiciel/équipement répond à toutes les exigences. Vous pourrez également vérifier et signer l'accusé de réception et les renonciations à ce moment-là.

Vous pouvez également utiliser l'une des méthodes suivantes pour contacter l'assistance Proctorio si vous rencontrez des difficultés techniques pendant l'examen :

- Assistance technique : (480) 428-4089
- Numéro gratuit : (866) 948-9248
- Courriel : Support@proctorio.com

Documentation de référence pour l'examen de maître électricien

L'examen de maître électricien est un examen à livres ouverts. Vous êtes autorisé à apporter uniquement les éléments suivants à l'examen (*les manuels de cours préparatoire à l'examen de maître électricien ne sont pas autorisés*) :

1. **Master Electrician Examination Reference Material (Documentation de référence pour l'examen de maître électricien)** (peut être téléchargé gratuitement sur le site web de l'ESA - <https://esasafe.com/contractors/me-exam/>)
2. **Dernière version de l'Ontario Electrical Safety Code (Code de sécurité des installations électriques de l'Ontario) (pas de photocopies)**. Vous pouvez apporter une copie de votre version électronique imprimée (avec filigrane personnel).
3. **La législation pertinente** qui comprend les lois, les projets de loi et les règlements en rapport avec la profession d'entrepreneur en électricité et qui sont pertinents à la formation et à l'examen.
4. **Une calculatrice (non programmable)**
5. **Un crayon**

Veillez noter que SEULES LES COPIES PAPIER des documents d'examen sont autorisées.

Aucun appareil électronique ne sera autorisé.

La « Documentation de référence pour l'examen de maître électricien 2021 » a été élaboré pour inclure toute la législation applicable au sein d'un même document. Vous pouvez vous procurer la version imprimée à 60 \$ plus HST ou la télécharger GRATUITEMENT à : <http://www.esasafe.com/licensing/master-electrician/exam>

Pour l'acheter, il suffit d'en demander un exemplaire dans le formulaire d'inscription à l'examen de maître électricien.

REMARQUE : Si vous suivez le cours préparatoire à l'examen de maître électricien de l'ESA, le manuel « Documentation de référence pour la préparation à l'examen de maître électricien 2021 » **est inclus** avec votre trousse de cours.

Conseils pour la préparation à l'examen de maître électricien

Organisez vos documents pour un examen à livres ouverts

- Les examens à livres ouverts exigent une longue préparation pour bien comprendre et se familiariser avec la documentation.
- La préparation aide à mieux s'organiser et à trouver plus rapidement les renseignements pertinents au cours de l'examen.
- Assurez-vous d'insérer des onglets, ou encore de coder à l'aide de couleurs les informations pertinentes pour l'examen.

- Sur votre exemplaire du Code, prenez des notes ou ajoutez des informations aux concepts ou termes qui vous semblent difficiles à comprendre.
- Vous pouvez ajouter des notes dans votre exemplaire du Code pour donner des explications complémentaires **sur des concepts ou des mots que vous pourriez ne pas comprendre. Il est interdit d'ajouter des notes qui sont sans rapport avec les sujets traités dans le livre du code.**
- Assurez-vous de prendre connaissance de l'ensemble des lois et règlements pertinents.

Organisez votre temps d'étude

- Commencez à étudier le plus tôt possible. Il est recommandé d'organiser son temps d'étude en séances courtes réparties sur une longue période, plutôt que d'étudier un maximum de matériel pendant des séances plus longues et plus rapprochées dans le temps.
- Étudiez régulièrement.
- Fixez-vous des objectifs d'étude précis.
- Faites des pauses entre vos séances d'étude. Les sujets difficiles ou compliqués exigeront des pauses plus fréquentes.
- Commencez chaque séance en passant rapidement en revue le matériel étudié précédemment.

Demande de transfert de l'examen de maître électricien

À envoyer à Electrical Safety Authority
400 Sheldon Dr, Unit 1 Cambridge, ON N1T 2H9
Courriel masters.exam@electricalsafety.on.ca

Prénom	Nom de famille

Je suis présentement inscrit(e) à :

N° de notification d'examen:	Lieu de l'examen	Date de l'examen

Je souhaite changer de séance d'examen selon les choix suivants :

	N° de notification d'examen:	Lieu de l'examen	Date de l'examen
1er choix :			
2e choix :			

- Les transferts doivent être effectués au moins 14 jours avant la date d'examen initiale.
- **Premier transfert-** À moins que l'ESA ne soit avisée au moins sept (10) jours ouvrables **avant** la date prévue de l'examen, des frais supplémentaires de 28,00 \$ + TVH (31,64 \$) seront exigibles dans le cas où une candidate ou un candidat demande à se présenter à une date ultérieure.
- **Transferts supplémentaires** -Des frais de 28 \$ + TVH (31,64 \$) résulteront automatiquement de tout transfert supplémentaire.
- Les candidats **DOIVENT écrire dans un délai d'un (1) an** à compter de la date de l'examen initial
- Les candidats qui ne se présentent pas à l'examen programmé perdront les frais d'examen encourus

Méthode de paiement : (Veuillez cocher une case)	Non remboursable
<input type="checkbox"/> CARTE DE CRÉDIT (Visa/MasterCard/Amex) *Cocher la case si vous payez par carte de crédit. Nous vous contacterons avant le traitement (conformité PCI).	
<input type="checkbox"/> N° DU COMPTE ESA _____	

L'ESA ne garantit pas d'accepter toutes les demandes. Il doit y avoir une place à la séance d'examen demandée. Une lettre de confirmation vous sera envoyée pour vous aviser lorsque le transfert aura été effectué.

Date : _____ **Signature :** _____

Politique de confidentialité

En communiquant des renseignements personnels à Electrical Safety Authority (ESA), à ses représentants ou à des prestataires de services, vous acceptez que l'ESA recueille, utilise et divulgue ces renseignements personnels conformément à sa politique de confidentialité, aux lois pertinentes ou à l'entente administrative conclue entre l'ESA et la province de l'Ontario.

Si vous nous fournissez des renseignements personnels au nom de quelqu'un d'autre, vous reconnaissez que vous avez le pouvoir nécessaire et avez obtenu tous les consentements nécessaires auprès de cette personne pour nous permettre de recueillir, utiliser et divulguer ces renseignements personnels pour les fins indiquées dans notre politique de confidentialité. On peut se procurer un exemplaire de cette politique sur notre site Web à www.esasafe.com.

Demande de licence de maître électricien

Quels renseignements et documents faut-il fournir avec le formulaire de demande de licence de maître électricien?

- Une copie de votre certificat de qualification professionnelle ou de votre certificat P. Eng, CET ou C-Tech, selon le cas, que vous devez détenir depuis au moins trois ans
- Une copie du document attestant la réussite à l'examen de maître électricien, le cas échéant
- La preuve des 3 années d'expérience professionnelle exigées
- De l'information sur l'employeur, en cas de nomination comme maître électricien désigné – signée "[Annexe A](#)"
- Photo de format et de qualité passeport
- Paiement des droits annuels exigibles pour la licence (par téléphone - pour appuyer la conformité à PCI)

Les demandes doivent être envoyées à l'adresse suivante :

ESA Licensing Department
400 Sheldon Dr, U1
Cambridge, ON
N1T 2H9
esa.licensing@electricalsafety.on.ca